

Fort-de-France, le 28 février 2023

Communiqué de presse

Mise en œuvre de la campagne de dosage de chlordéconémie en exploitation agricole pour les travailleurs du secteur de la banane

La campagne de dosage de chlordéconémie pour les travailleurs agricoles sur leur lieu de travail a débuté le 6 février 2023, après un premier test de préfiguration réalisé le 12 janvier 2023 à Ducos dans les locaux de la coopérative Banamart.

Depuis le lancement du dispositif le 6 février 2023, 6 interventions d'infirmiers ont eu lieu dans 4 exploitations bananières localisées au François et au Lamentin. 4 autres interventions sont programmées dans 3 nouvelles exploitations agricoles avant le 3 mars.

Au cours des trois premières semaines de mise en œuvre du dispositif, plus de 150 travailleurs agricoles ont bénéficié d'un test de chlordéconémie. Les analyses sont en cours et les résultats seront transmis par courrier aux travailleurs prélevés dans les prochaines semaines. Environ 90 autres ouvriers volontaires sont d'ores et déjà inscrits pour réaliser le test sur leur lieu de travail d'ici le 3 mars.

Se mobiliser et agir ensemble pour répondre aux besoins du secteur de la banane

Dans le cadre de la campagne, **23 exploitations bananières volontaires employant 800 salariés accueilleront des visites d'infirmiers préleveurs.**

Cette campagne de tests de chlordéconémie est mise en œuvre dans le cadre du plan chlordécone IV.

Elle est pilotée par l'Agence Régionale de Santé, en partenariat avec la préfecture, et mobilise l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) des infirmiers libéraux, la coopérative Banamart, le laboratoire du centre hospitalier universitaire, et l'inspection médicale du travail. Ce dispositif pluri partenarial bénéficie de l'appui du transporteur Trans lab Express qui assurera l'acheminement des prélèvements sanguins sans délai au laboratoire du centre hospitalier universitaire de la Martinique (CHUM).

Un parcours d'accompagnement gradué pour réduire l'exposition à la chlordécone

Une fois les résultats des analyses disponibles, des réunions régulières d'information et d'échange « post chlordéconémie » seront organisées au sein des exploitations agricoles impliquées dans le dispositif.

Les personnes ayant un taux de chlordécone dans le sang supérieur à la valeur toxicologique de référence interne (VTRi) fixée à 0,4 µg/L pourront bénéficier gratuitement à leur demande de la visite à domicile d'un diététicien afin de disposer de conseils personnalisés et d'un accompagnement gradué pour réduire leur exposition alimentaire à la chlordécone.

Pour rappel, les visites sont mises en œuvre depuis novembre 2022 pour l'ensemble des martiniquais ayant un taux de chlordéconémie élevé.

Les connaissances scientifiques montrent que la chlordécone s'élimine naturellement de l'organisme lorsque la source d'exposition est stoppée, avec une division par deux du taux de chlordécone en 6 mois.

En cas de chlordéconémie élevée, un deuxième test est proposé au bout de 9 mois pour mesurer l'évolution du taux de chlordécone dans le sang.

Toute personne résidant en Martinique peut s'inscrire gratuitement aux ateliers d'information et d'échange proposés par l'IREPS Martinique pour réduire leur exposition à la chlordécone.

Prise de rendez-vous possible via le site internet www.jafamatinik.mq ou par téléphone au 05 96 53 28 50.

Contact presse :

Cabinet du préfet : communication@martinique.gouv.fr

Cabinet de la directrice générale de l'ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr